

# DÉCHETS SPÉCIFIQUES, EN DÉCHETTERIE

Pour mieux valoriser les déchets qui vont à la poubelle et qui ne doivent pas être pollués par des déchets représentant un risque pour la santé et l'environnement, les **Déchets Diffus Spécifiques (DDS)**, généralement issus de produits chimiques, nécessitent une **collecte et un traitement dédiés**, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu.

Tous les produits de bricolage, d'entretien de la maison et de jardinage doivent ainsi être déposés en déchetterie où ils sont stockés dans des caissons adaptés. Ils sont ensuite dirigés vers des centres de traitement. Les produits sont alors triés plus finement et, selon leurs caractéristiques, partent en traitement physico-chimique ou en incinération.

## Les déchets à trier :

